



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 95 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : Mme Jana **Simonová** (République tchèque)

1. À sa 3e séance plénière, le 19 septembre 2001, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session la question intitulée :

« Questions de politique macroéconomique :

- a) Commerce et développement;
- b) Système financier international et développement;
- c) Science et technique au service du développement;
- d) Crise de la dette extérieure et développement »,

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Commission a examiné la question à ses 8e à 12e, 31e, 33e, 34e, 36e, 37e, 39e et 40e séances, les 3, 5, 11 et 12 octobre, 26, 28 et 29 novembre et 4, 7, 11 et 12 décembre 2001. Les délibérations sur la question sont reflétées dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/56/SR.8 à 12, 31, 33, 34, 36, 37, 39 et 40). L'attention est également appelée sur le débat général tenu par la Commission à ses 3e à 8e séances, du 1er au 3 octobre (voir A/C.2/56/SR.3 à 8). Un compte rendu de la poursuite de l'examen de la question par la Commission figurera dans les additifs au présent rapport, comme suit :

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en six parties, sous la cote A/56/558 et Add.1 à 4.



<i>Point auxiliaire</i>	<i>Additif</i>
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 95

Questions de politique macroéconomique

- Lettre datée du 24 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Italie auprès de l'ONU, transmettant le texte de la Déclaration et du Plan de Gênes pour l'Afrique adoptés au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G-8 tenu à Gênes (Italie) du 20 au 22 juillet 2001 (A/56/222-S/2001/736);
- Lettre datée du 19 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/56/306);
- Lettre datée du 21 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran, transmettant le texte de la Déclaration adoptée par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 à leur vingt-cinquième réunion annuelle, tenue au Siège de l'ONU, le 16 novembre 2001 (A/56/647);
- Lettre datée du 26 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'ONU, transmettant le texte de l'allocation que l'Émir du Qatar a prononcée à l'ouverture de la trentième session ordinaire du Conseil Al-Shourah (Conseil consultatif) du Qatar, tenue à Doha le 19 novembre 2001 (A/56/649-S/2001/1111).

a) Commerce et développement

- Rapports du Conseil du commerce et du développement sur ses vingt-sixième et vingt-septième réunions directives [A/56/15 (Parts I et II)] et sa quarante-huitième session [A/56/15 (Part III)]¹;
- Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (A/56/376);
- Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour engager les préparatifs de l'examen et de l'évaluation finals de l'application du Nouvel

¹ Les rapports publiés séparément sous la cote A/56/15 (Parts I à III) seront publiés sous leur forme définitive en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 15* (A/56/15).

Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (A/56/435);

- Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (A/56/473);
- Note du Secrétaire général sur les mesures spéciales relatives aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral (A/56/427);
- Lettre datée du 16 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Chili auprès de l'ONU (A/56/634-S/2001/1087);
- Lettre datée du 19 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'ONU, transmettant le texte du communiqué adopté à la deuxième réunion ministérielle annuelle du Groupe des pays en développement sans littoral tenue à New York, le 14 novembre 2001 (A/C.2/56/4).

b) Système financier international et développement

- Rapport du Secrétaire général sur l'architecture financière internationale et le développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés (A/56/173);
- Rapport du Secrétaire général transmettant une note du Programme des Nations Unies pour le développement sur la stabilité financière et l'efficacité des marchés en tant que biens publics mondiaux (A/56/173/Add.1);
- Rapport du Secrétaire général sur les informations sur les efforts déployés par la CNUCED pour encourager les mouvements de capitaux privés à long terme, et plus particulièrement les investissements étrangers directs (A/56/173/Add.2).

c) Science et technique au service du développement

- Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement (A/56/3)²;
- Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du rôle de coordination joué par la Commission de la science et de la technique au service du développement à l'appui des efforts déployés par les pays en développement pour tirer parti de la science et de la technique (A/56/96-E/2001/87);
- Lettre datée du 19 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/56/306).

² À publier en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 3* (A/56/3).

d) Crise de la dette extérieure et développement

- Rapport du Secrétaire général sur les problèmes de l'encours et du service de la dette des pays en développement, y compris ceux qui résultent de l'instabilité financière mondiale (A/56/262).
 - 4. À la 8e séance, le 3 octobre, le fonctionnaire chargé du Bureau de liaison de la CNUCED à New York a fait une déclaration liminaire (voir A/C.2/56/SR.8).
 - 5. À la 10e séance, le 11 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, du Département des affaires économiques et sociales, et un représentant de la CNUCED (voir A/C.2/56/SR.10).
 - 6. À la 13e séance, le 22 octobre, le Secrétaire général de la CNUCED est intervenu devant la Commission (voir A/C.2/56/SR.13).
 - 7. À la 31e séance, le 26 novembre, le Président de la quarante-huitième session du Conseil du commerce et du développement et Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'ONU à Genève a fait une déclaration liminaire (voir A/C.2/56/SR.31).
 - 8. À la même séance, le Coordonnateur spécial de la CNUCED pour l'Afrique et le fonctionnaire chargé du Bureau de liaison de la CNUCED à New York ont fait des déclarations liminaires (voir A/C.2/56/SR.31).
 - 9. Également à la même séance, le Directeur de la Division de l'économie et de l'administration publiques, du Département des affaires économiques et sociales, a fait une déclaration liminaire (voir A/C.2/56/SR.31).
-